

27 mars 2023

*Conseil supérieur de l'ESS*

## Politique de soutien des PTCE

### Etat des lieux

---

**Destinataires :** Membres de la Commission Territoires et transition écologique

**Signataires de la note :** ESS France, RTES, le Labo de l'ESS, le Mouvement pour une économie solidaire (MES) et Coorace

---

**Cette note est proposée aux débats au nom de cinq réseaux engagés depuis près de quinze années autour d'une ambition commune : accompagner l'essor et la pérennisation des Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE).**

Depuis leur émergence, les cinq signataires œuvrent à conceptualiser, renforcer et développer les PTCE. Ce travail collectif et ascendant a abouti en 2014 à une reconnaissance dans la loi relative à l'ESS, ainsi qu'à une charte des PTCE qui permet de reconnaître et réunir ces coopérations sous des valeurs et objectifs communs.

La Charte des PTCE, actualisée en 2021, permet en effet de réaffirmer la pertinence et la spécificité des PTCE face aux défis actuels de nos sociétés et contribue à fédérer les PTCE, unis dans leur diversité et leur volonté partagée d'agir en faveur d'un développement économique durable et solidaire des territoires français.

Accompagnés notamment par des politiques publiques volontaristes, tant par les collectivités locales que l'Etat, le nombre de PTCE a augmenté de 365% en deux ans, passant de 56 à 203 en France.

Les signataires sont persuadés que la transformation économique se construit sur les territoires et que la coopération des acteurs en est un vecteur fort.

L'émergence de nouvelles dynamiques de PTCE nous met au défi de les accompagner et encourager partout où elles émergent et existent, afin qu'elles aient de réels bénéfices pour le développement de leurs territoires. Fort de cela, nous souhaitons définir dorénavant un nouveau cap, une nouvelle ambition collective et partagée afin de permettre aux PTCE de pérenniser leurs modèles et favoriser l'émergence de nouvelles dynamiques.

Cela nécessite un portage politique collectif et une coopération renouvelée avec les collectivités locales, l'Etat et l'Europe.

Nous appelons de nos vœux encore davantage de coopérations au service d'une ambition partagée pour et avec nos territoires !

# Genèse du modèle des PTCE

**Dynamiques collectives nées de l'engagement d'acteurs en faveur d'un développement économique, solidaire et vertueux, les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) proposent une approche systémique et intégrée qui renouvelle les approches du développement territorial.**

En 2008, sur la base d'observations des initiatives de leurs adhérents, élus et porteurs de projet partenaires, les signataires ont souhaité, avec eux, définir les contours de pôles de coopération structurés dans les territoires autour de l'économie sociale et solidaire.

Nous observons en effet que ces pôles contribuaient fortement depuis les années 2000 au développement de :

- ✓ nouvelles **activités socio-économiques** sur leurs territoires en coopérant avec l'ensemble de leurs forces vives : collectivités locales, acteurs économiques, de la recherche et de la formation...
- ✓ la **résilience** territoriale en créant de l'activité et des emplois **non délocalisables**, notamment en mobilisant et renouvelant les relations avec les collectivités et en mutualisant des moyens : ingénierie et animation, locaux, ressources, emplois...

Une démarche d'action-recherche a réuni les signataires, une vingtaine d'initiatives et des chercheurs. Fortement inspirée de ces travaux, la loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014 reconnaît la singularité du modèle en le définissant dans son article 9 :

*« Les pôles territoriaux de coopération économique sont constitués par le regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, au sens de l'article 1er de la présente loi, qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ou toute autre personne physique ou morale pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d'un développement local durable. »*

Les PTCE et les réseaux ont corédigé une **Charte des PTCE** qui favorise l'adhésion et l'engagement des pôles à un projet politique commun (valeurs et principes d'action). Cela constitue le ciment d'une culture d'intervention commune et favorise l'existence d'un Mouvement : 122 PTCE en sont aujourd'hui signataires.

# Enjeux auxquels répondent les pôles

Les PTCE correspondent à un nombre important de pratiques, très diverses les unes des autres, et à un besoin et à un intérêt croissant pour des regroupements coopératifs locaux.

Les activités des PTCE proposent une approche renouvelée du développement territorial, par une réflexion globale et systémique : elles apportent en effet des réponses à des questions économiques, sociales, culturelles et/ ou environnementales. C'est ce qui fait du modèle leur singularité et leur originalité.

Un PTCE ne se définit pas par l'activité d'une seule structure, mais par les croisements d'intérêts et projets communs développés pour répondre à des besoins territoriaux précis. Il nous semble important de préciser qu'un PTCE se constitue d'un ensemble de structures qui développent des coopérations inter-membres et des mutualisations diverses pour construire une stratégie de développement économique territorial.

Ce n'est pas uniquement sa cellule d'animation ou la structure porteuse de cette animation qui permet d'appréhender les projets PTCE.

Cette vision transversale suscite des enjeux<sup>1</sup> qui dépassent de loin la seule coopération de leurs parties prenantes :

## **Renforcer le tissu économique local en valorisant les ressources inexploitées des territoires**

Aussi innovantes soient-elles, les entreprises doivent relever simultanément plusieurs défis : atteindre une taille critique pour répondre à une demande croissante de consommation responsable et investir dans l'innovation socio-économique ; créer, pérenniser ou reprendre des activités tout en sauvegardant des emplois... Les PTCE s'appuient sur la demande et l'offre de leur territoire en adoptant des stratégies de coopération et de mutualisation ; demandes provenant de besoins insatisfaits et d'une abondance de ressources insuffisamment valorisées.

## **Développer des réponses innovantes pour répondre aux besoins des entreprises et des citoyens, notamment avec une fonction de recherche et développement (R&D)**

La précarisation du travail, l'accroissement des inégalités, les difficultés rencontrées par de nombreuses petites et moyennes entreprises, la dégradation accélérée de l'environnement appellent les citoyens et entrepreneurs à inventer de nouvelles formes de solidarité sur les territoires et à trouver des réponses à des besoins sociétaux grandissants. Directement en lien avec leur dimension stratégique, les PTCE portent une fonction majeure de recherche et développement (R&D) territoriale. Cette fonction de recherche concerne autant l'analyse prospective du territoire et de ses besoins (ou de

---

<sup>1</sup> Enjeux étayés dans le rapport du Labo de l'ESS, les pôles territoriaux de coopération économique (2014) accessible en ligne : <https://www.lelabo-ess.org/les-poles-territoriaux-de-cooperation-economique>

la/les filière(s) sur laquelle/lesquelles le PTCE est engagé) que la mise au point de nouvelles réponses, d'innovations notamment sociales, organisationnelles et technologiques permettant de faire face aux enjeux identifiés localement. La R&D portée par les PTCE relève donc toujours de la recherche appliquée.

### **Contribuer à la reconversion écologique**

La reconversion écologique du tissu économique local, à laquelle invitent de nombreux scénarios de sortie de crise, nécessite un important travail de recherche et d'innovations au service du développement durable. Mettre en place des processus de production de biens et services plus économes en énergie et matériaux, accompagner l'émergence de nouveaux métiers et emplois verts, sensibiliser et inciter les populations à changer leurs habitudes de consommation, relocaliser les activités économiques sont autant d'impératifs ouvrant à un développement à la fois plus sobre matériellement et plus riche en emplois.

### **Favoriser le décroisement des acteurs et élargir le cercle de la solidarité**

Les pôles regroupent par nature une pluralité d'acteurs (types, domaines d'activités, taille), ce qui représente, à la fois, une formidable opportunité de décroisement au sein de l'Économie Sociale et Solidaire mais aussi, une occasion de sortir d'un « entre-soi ». En s'associant avec des entreprises privées lucratives (artisans, TPE, PME-PMI...), les PTCE organisent des connexions et construisent des richesses matérielles et immatérielles. Ces articulations, entre deux formes d'économie souvent présentées comme opposées, confortent les valeurs de l'ESS à travers le redéveloppement et la légitimation d'une économie véritablement plurielle et durable.

### **Contribuer à la mise en mouvement des collectivités locales**

L'approche des PTCE conduit les collectivités territoriales à enrichir et à affiner leur programme de développement socio-économique, en intégrant dans leur réflexion cette approche collaborative plutôt que compétitive et essentiellement appuyée sur une approche économique du moins disant. Cette évolution de méthode doit, à terme, les amener aussi à revoir leurs indicateurs de richesse et du « mieux vivre ensemble ». Elle intègre une prise de responsabilité concrète de la société civile pour mettre en œuvre une vision renouvelée du développement local, solidaire et durable.

# Bref état des lieux des PTCE en France

En dépit de la reconnaissance des PTCE par la loi du 31 juillet 2014, les PTCE ne font pas l'objet d'une labellisation nationale officielle. Si cela peut rendre difficile leur recensement exhaustif, cette liberté d'identification permet de préserver le caractère ascendant et fédérateur du concept.

En effet, toute dynamique collective correspondant à la définition donnée dans la loi peut librement se déclarer PTCE.

Néanmoins, grâce à un croisement des deux principaux moyens de fédérer les PTCE, les réseaux recensent aujourd'hui 203 PTCE en France. Cet effectif a évolué de 365% en 2 ans :

## ✓ la Charte des PTCE

La Charte des PTCE animée par le Labo de l'ESS joue un rôle précieux pour rassembler les PTCE autour de valeurs et principes d'actions partagés.

Elle permet aussi de formaliser l'engagement dans la communauté et le sentiment d'appartenance au mouvement des PTCE.

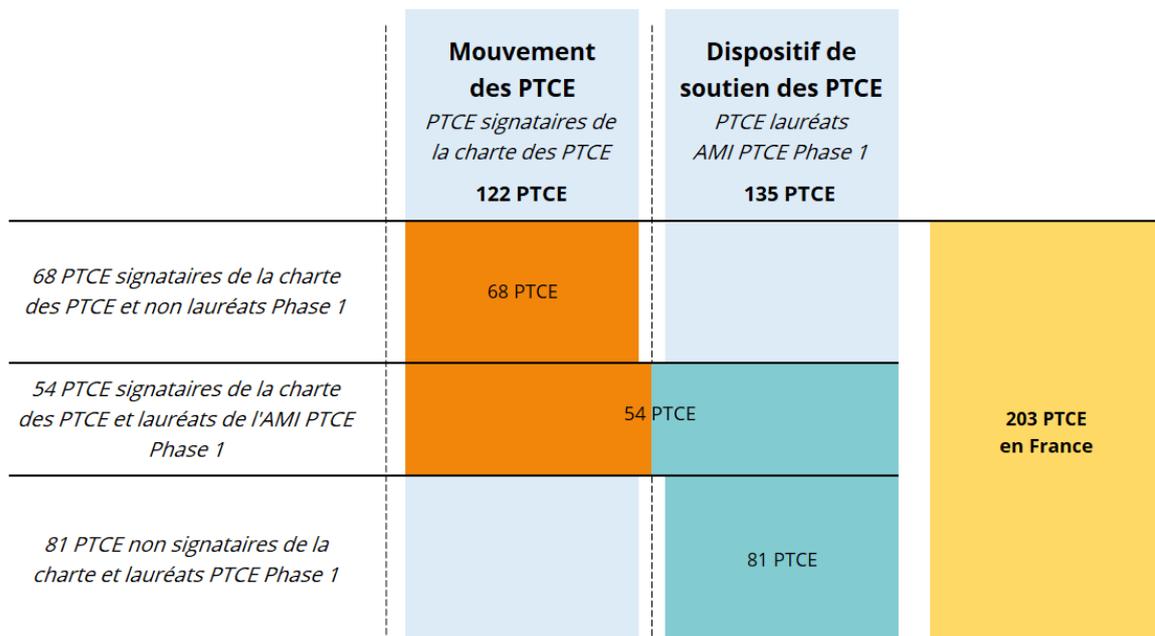
→ 122 PTCE sont signataires de la charte des PTCE.

## ✓ l'AMI Phase 1 du dispositif de soutien des PTCE

Au service de la politique de soutien de l'Etat relancée en 2021, l'AMI PTCE Phase 1 a permis de recenser les dynamiques émergentes de coopération territoriale, qui se revendiquent PTCE.

En étant lauréat, les PTCE ont accès à l'offre d'accompagnement du dispositif de soutien des PTCE et ont la possibilité de candidater à l'« AMI PTCE Phase 2<sup>2</sup> ».

→ 135 PTCE sont lauréats de l'AMI PTCE Phase 1



**Graphique :** représentation des PTCE français signataires de la charte des PTCE et/ou Phase 1

<sup>2</sup> L'AMI PTCE Phase 2 est mis en œuvre par l'Etat et permet à environ 15 PTCE/an de bénéficier d'une dotation de 100 000€ en deux ans.

On observe que certains PTCE ont signé la Charte des PTCE mais ne renseignent pas l'AMI PTCE Phase 1. Cela s'explique par le fait qu'ils ne sont pas « dynamiques émergentes ».

Aussi, si la Charte des PTCE permet de reconnaître une identité commune avec des valeurs et principes communs, on observe que certains PTCE lauréat Phase 1 n'ont aujourd'hui pas formalisé cela en signant la Charte des PTCE, qui constitue pourtant un critère pour l'accès à la phase 1 ouvrant droit au dispositif étatique du « bouquet de services » (cf. infra « Le dispositif de soutien des PTCE »). Cela semble en outre indispensable pour se reconnaître dans le projet politique que le modèle promeut.

# Le dispositif de soutien des PTCE

Les partenaires publics sont incontournables dans la co-construction des coopérations économiques intégrées à un projet de territoire, avec différentes postures et pratiques en fonction des territoires et des maturités des PTCE.

Les soutiens et engagements des collectivités locales ont été étudiés par le RTES dans le cadre de plusieurs études, notamment en 2013 et 2016 « Le rôle des collectivités dans les dynamiques de PTCE<sup>3</sup> ».

L'État a lui aussi souhaité soutenir le développement de ces initiatives de coopération territoriale. En 2013 et 2015 deux AMI ont permis la sélection de plusieurs dizaines de PTCE qui ont obtenu une reconnaissance et un financement au service de la consolidation de leurs modèles. Ces AMI ont aussi permis d'observer un engouement des territoires pour ces dynamiques de coopération qui s'est concrètement illustré par la reconnaissance du modèle dans la loi relative à l'ESS.

Après une absence de politique de soutien nationale de 2016 à 2021, l'Etat a souhaité co-construire avec les PTCE et les réseaux de l'ESS une offre d'animation et d'accompagnement afin de relancer, soutenir et accompagner le développement des PTCE.

Cette relance donnait suite à des préconisations recensées dans le rapport remis en 2020 par Le Labo de l'ESS à la Secrétaire d'État à l'économie sociale, solidaire et responsable, Olivia Grégoire<sup>4</sup>.

Le **dispositif de soutien des PTCE** constitue l'outil de cette politique de relance : il offre la possibilité aux « PTCE Phase 1 » de bénéficier :

- ✓ d'une animation régionale avec les **Cellules régionales d'animation (CRA)**,
- ✓ d'une offre complémentaire mobilisable par les PTCE : **le bouquet de services national** au service de l'émergence et de la montée en compétences des PTCE,
- ✓ d'un **AMI PTCE Phase 2** qui permet le financement de 15 projets par an à hauteur de 100 000€ sur 2 ans.

Cette politique publique de relance a induit une posture assez inédite de l'Etat : à la fois dans la co-construction avec les acteurs d'une part, et dans le souhait de financer et d'accompagner l'émergence et la montée en compétences d'autre part.

---

<sup>3</sup> Le rôle des collectivités locales dans les dynamiques de PTCE, RTES, 2013, 2016, accessible en ligne ici : <https://www.rtes.fr/les-roles-des-collectivites-locales-dans-les-dynamiques-de-ptce>

<sup>4</sup> Sollicité par la Secrétaire d'État à l'économie sociale, solidaire et responsable, Olivia Grégoire, dans la perspective d'une relance de la dynamique des PTCE, le Labo de l'ESS a proposé un diagnostic et des préconisations résultant d'une co-construction collective avec les PTCE et les réseaux de l'ESS. Cela a préfiguré la politique de soutien des PTCE actuelle. Le rapport est disponible en accès libre sur le site du Labo : <https://www.lelabo-ess.org/poles-territoriaux-de-cooperation-economique>

Elle s'est construite dans une volonté de **mettre en lien des territoires** entre eux, à la fois en accompagnant la structuration des dynamiques d'animation régionales avec les Cellules régionales d'animation (CRA), mais aussi en **favorisant les connexions inter-PTCE au niveau national** avec le Transfert de savoir-faire (TSF), les visites apprenantes nationales ou la Journée nationale des PTCE.

### La Cellule nationale d'animation (CNA)

Le dispositif de soutien des PTCE est piloté par la Cellule nationale d'animation (CNA) qui constitue depuis le printemps 2021 **l'organe de gouvernance consultatif** de la politique de soutien de l'Etat.

Les missions de la CNA sont multiples :

- ✓ **co-construire** la politique de soutien des PTCE **avec les acteurs** de terrain,
- ✓ définir des **orientations stratégiques** concernant le dispositif de soutien,
- ✓ définir **l'offre de services nationale** en fonction des besoins identifiés et de manière **complémentaires** aux Cellules régionales d'animation (CRA),
- ✓ veiller à la bonne **coordination générale** du dispositif,
- ✓ **évaluer** les actions du dispositif et **proposer** des améliorations,
- ✓ participer aux **instructions nationales** des AMI PTCE Phase 2.

De manière stratégique, la CNA a pour objet de piloter le dispositif de soutien des PTCE et favoriser ainsi l'émergence, le développement et la pérennisation des Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE).

La CNA se compose de 4 réseaux de l'ESS (Labo de l'ESS, ESS France, Coorace et le RTES), 2 PTCE historiques (PTCE Groupe Sud Archer et le PTCE Oise Ouest), un institut de recherche (Institut Godin) et l'Etat représenté par la Direction générale du Trésor.

### Les Cellules régionales d'animation (CRA)

Elles constituent **le cœur du dispositif** de soutien des PTCE.

Un des enjeux prioritaires du dispositif est en effet de **mettre en lien** les projets de **PTCE entre eux** et **favoriser l'émergence** de nouveaux projets PTCE.

Animées par des **binômes CRESS/Préfecture**, chaque CRA propose, notamment :

- ✓ des **services d'animation** du réseau des PTCE régionaux (organisation de rencontres inter-PTCE et/ou d'évènement thématiques),
- ✓ des **accompagnements** (diagnostic, suivi) des PTCE afin de les suivre et/ou les rediriger vers les bons interlocuteurs en fonction de leurs besoins,
- ✓ **l'instruction** des AMI PTCE de l'Etat pour le compte de leur territoire,
- ✓ la **valorisation** et la **promotion** des PTCE régionaux,
- ✓ la **mobilisation de ressources et d'acteurs diversifiés** au service des PTCE (collectivités locales, acteurs du financement et de l'accompagnement...).

Leur **ancrage local** et leur **proximité**, notamment géographique, avec les PTCE leur donnent un **rôle indispensable à la structuration des dynamiques territoriales**, en lien avec leurs partenaires.

Si ce sont en effet les CRESS qui assurent l'activité opérationnelle des CRA, elles se **composent d'une diversité d'acteurs** qui coopèrent au service des PTCE.

**95 acteurs<sup>5</sup> sont membres des 14 CRA** (7 acteurs en moyenne par CRA) : 14 CRESS, 14 Préfectures, 10 Régions, 10 PTCE, 9 délégations régionales Coorace, 6 banques des territoires, 5 acteurs de la recherche...

Quelques chiffres concernant les CRA en 2022 :

**34**

événements  
d'animation ou de  
promotion des  
PTCE organisés  
par les CRA

**31**

webinaires  
thématiques  
organisés auprès  
des PTCE par les CRA

**86**

accompagne-  
ments de  
PTCE  
réalisés

**95**

acteurs mobilisés  
au sein des 14  
Cellules régionales  
d'animation (CRA)

### L'offre du bouquet de services national

De manière complémentaire aux offres proposées sur les territoires avec les Cellules régionales d'animation (CRA), **le bouquet de services national (BDS)** propose :

- ✓ L'organisation d'une **Journée nationale PTCE<sup>6</sup>**,  
Cet événement qui sera organisé en 2023 permet la valorisation et la reconnaissance du modèle PTCE ;il favorise également la rencontre inter-PTCE et contribue à **faire mouvement**.
- ✓ Des **visites apprenantes de PTCE**  
Ces visites permettent aux PTCE de se rencontrer au-delà de leurs territoires, de **s'inspirer mutuellement** et de travailler autour d'une thématique commune pendant 2 journées.
- ✓ Un cycle de **webinaires thématiques**  
Les webinaires thématiques ont pour objectifs d'outiller les PTCE par des regards d'autres PTCE et/ou d'experts thématiques et de permettre le partage d'expériences et le dialogue. Différentes thématiques sont appréhendées : modèles socio-économiques des PTCE (France active), Scic et PTCE (CGScop),

---

<sup>5</sup> Retrouvez l'ensemble des membres des Cellules régionales d'animation (CRA) en Annexe 1 - Composition des Cellules régionales d'animation (CRA)

<sup>6</sup> La journée nationale PTCE, les visites apprenantes et les webinaires thématiques sont pilotés depuis mi-2022 pour le compte des réseaux par Coorace qui mobilise les différents PTCE et partenaires et qui coordonne ces actions dans le cadre du calendrier national

Mobilisation des citoyens (Startup de territoires), quartiers prioritaires de la ville et Cités de l'emploi (ANCT et RTES)...

✓ Une offre de services co-construite et multi-acteurs :

○ **Caractériser l'innovation sociale de son PTCE avec l'Institut Godin,**

Il est proposé aux PTCE d'être accompagnés à la caractérisation de l'innovation sociale au sein de leurs pôles.

○ **Créneaux Juri-PTCE : réserver un temps avec un juriste avec RTES et Coorace,**

Les créneaux juri-PTCE permettent à des PTCE de mobiliser un des trois juristes tous les premiers mardis après-midi de chaque mois et répondre à leurs questionnements et problématiques juridiques.

○ **Transfert de savoir-faire entre pair par les PTCE eux même (pilote par l'Avisé),**

Le transfert de savoir-faire (TSF) est un dispositif de professionnalisation de pair à pair qui permet à un porteur.se de projet d'un PTCE (structure ou collectif) de bénéficier d'un partage d'expérience et d'un transfert de compétences d'un autre porteur de projet de l'ESS expérimenté (appelée « personne ressource »).

○ **Sessions collectives sur l'accès aux financements européens - Avisé**

Elles donnent la possibilité aux PTCE de questionner un expert en financement européens sur les modalités d'accès aux financements européens (LEADER, FEDER, FSE) et les évolutions des Programmes opérationnels régionaux.

### Animation nationale

Le dispositif de soutien des PTCE a été confié, sur suggestion et pour compte commun des signataires, à Coorace, qui l'anime de concert avec la Direction Générale du Trésor (le Pôle économie sociale et solidaire et investissement à impact - Pessii).

Les missions de l'animation nationale s'organisent autour de 4 axes :

- ✓ **Gouvernance nationale** : animer les séances de CNA et les réflexions prospectives,
- ✓ **Communication et représentation** : planification des différents événements, communication (refonte d'un site internet, newsletter...), organisation de la journée nationale, coordination des visites apprenantes nationales...
- ✓ **Animation du réseau des Cellules régionales d'animation (CRA)** : favoriser le partage de bonnes pratiques inter-CRA, organisation de temps inter-CRA, être au service des CRA dans la mise en œuvre de leur offre d'animation régionale,

- ✓ **Evaluation et prospective** : évaluer le dispositif de soutien des PTCE, accompagner des réflexions stratégiques avec l'ensemble des parties prenantes du dispositif...

### Un dispositif de soutien des PTCE déterminant dans l'évolution des PTCE

Les objectifs du dispositif de soutien des PTCE sont de permettre :

- ✓ l'émergence et la structuration de nouvelles dynamiques PTCE,
- ✓ la structuration et le développement des PTCE existants,
- ✓ la mise en lien des projets de PTCE entre eux.

Si les PTCE ont évolué de 365% au niveau national, on observe que, sur les 4 régions où les Cellules régionales d'animation (CRA) ne sont pas organisées, l'effectif de PTCE n'a pas (ou très peu) connu d'évolution : Corse (=), Guyane (+1 PTCE), Mayotte (=) Martinique (+1 PTCE).

Au regard de cela, on observe que les Cellules régionales d'animation (CRA) répondent aux objectifs fixés et que l'échelon régionale interacteurs permet de créer les conditions, localement, du développement des dynamiques de coopération sur les territoires.

### Une approche intégrée et multi-acteurs gage de cohérence et de résultats

La **logique de coopération** prévaut pour chacune des actions du dispositif. Elle relève d'une force dans sa mise en œuvre : elle lui permet de générer la **confiance des PTCE** eux-mêmes, favorisant ainsi leur participation au service de leurs pairs et de leur développement. On observe que cela est source de résultats.

La coopération existe en effet à tous les niveaux du dispositif :

- ✓ au niveau territorial : 203 PTCE agissent en coopération avec une multitude d'acteurs sur leurs territoires,
- ✓ au niveau régional, 95 acteurs sont impliqués dans les 14 Cellules régionales d'animation (CRA),
- ✓ au niveau national, 9 acteurs contribuent aux travaux de la Cellule nationale d'animation (CNA).

### Un projet de SCIC porté par des PTCE matures

Dans cette dynamique, plusieurs PTCE ont fait le choix de se réunir au sein d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), qui sera officiellement lancée en mai 2023.

Cette SCIC, au service de ses sociétaires, devrait permettre de :

- ✓ réunir et mettre en lien les PTCE qui la rejoignent et qui souhaiteraient s'inspirer entre eux de bonnes pratiques pour les développer et les essayer,
- ✓ coconstruire de nouvelles actions collectives et mutualisées : démarche de recherche et développement, nouveaux projets, mutualisation d'emplois...

# Préconisations

Les premiers **résultats** du dispositif de soutien des PTCE sont **encourageants** : la structuration des écosystèmes locaux favorise l'évolution de l'effectif des PTCE en France. Cet investissement de tous doit permettre désormais de **passer à l'échelle** et accompagner une réelle **ambition collective et partagée**.

Nous proposons ici quelques préconisations qui permettraient d'accompagner cette ambition de moyens renouvelés, 3 d'envergures politiques et 4 qui concernent plutôt l'évolution du Dispositif de soutien des PTCE.

## Vers une reconnaissance politique intégrée et articulée avec l'ensemble des décideurs étatiques, européens et des collectivités

### 1. Replacer la Charte des PTCE au cœur de leur identité et de l'animation de leur dynamique nationale

Co-construite avec les pôles et animée nationalement par le Labo de l'ESS, la **Charte des PTCE** constitue un document fédérateur synthétisant, sur la base de la définition donnée dans la loi de 2014, **les valeurs, principes d'actions et engagements individuels et collectifs** caractérisant les PTCE.

Ce document constitue donc à la fois un repère pour toute dynamique souhaitant s'inscrire dans la dynamique des PTCE et/ou la soutenir et un outil d'animation collective de ces pôles en tant que marqueur d'une identité commune et propre.

La signature de cette Charte est normalement obligatoire pour obtenir la labellisation « Phase 1 » du dispositif national de relance. Or, comme l'attestent les chiffres présentés précédemment (page 6), tous les PTCE labellisés ne sont pas signataires de la Charte.

Il apparaît donc important de réaffirmer auprès des CRA – en charge de l'instruction des dossiers de candidatures à la labellisation – le besoin d'informer les projets qu'elles rencontrent de l'intérêt et de la nécessité de signer la Charte. Un temps dédié à la Charte et sa signature pourrait par ailleurs être prévu à l'occasion de la Journée nationale des PTCE.

### 2. Accompagner l'acculturation des collectivités territoriales aux PTCE

Les collectivités locales, par leur engagement, ont été parmi les acteurs qui ont permis la reconnaissance et le développement des PTCE<sup>7</sup>. Certaines, notamment à l'échelle régionale, ont par exemple mis en place des dispositifs dédiés de financement des PTCE.

---

<sup>7</sup> Certains élus ont été parmi les pionniers de la reconnaissance et définition des PTCE, notamment le RTES fortement impliqué depuis son origine

Plusieurs acteurs nationaux, parmi lesquels le RTES et le Labo de l'ESS, contribuent à sensibiliser les collectivités aux PTCE et à leurs apports pour le développement économique et la transition de leur territoire. Pour autant, l'acculturation des acteurs publics (élus et agents) aux PTCE doit se poursuivre pour permettre leur multiplication et leur articulation avec les stratégies et politiques territoriales.

Des actions collectives, associant notamment réseaux de l'ESS, PTCE et RTES, de plaidoyer, de sensibilisation et de formations au niveau régional avec les CRESS et les CRA, et au niveau national, pourraient être déployées et renforcées pour favoriser la compréhension par les collectivités des PTCE et des façons dont elles peuvent s'inscrire dans ces dynamiques de coopération.

### 3. Porter le « modèle PTCE » à l'échelle européenne

L'Union européenne intègre de plus en plus les enjeux de coopération économique territoriale. En témoigne le récent rapport du groupe d'experts de la Commission européenne sur l'entrepreneuriat social (GECES) portant sur les pôles d'innovation sociale et écologique<sup>8</sup> – parmi lesquels sont reconnus les PTCE – ainsi que le *Transition pathway for proximity & social economy* défini à l'issue de la publication fin 2021 du Plan d'action pour l'économie sociale, qui comprend parmi ses objectifs la promotion de ces pôles d'innovation sociale et écologique.

Cette reconnaissance émane notamment du travail de sensibilisation mené par les réseaux de l'ESS (en France, le RTES et le Labo de l'ESS) à destination des institutions européennes. Ces engagements auprès des PTCE sont à encourager et développer, notamment en permettant d'inscrire durablement le soutien aux PTCE dans les politiques publiques européennes.

La sensibilisation des acteurs européens aux PTCE doit se poursuivre et s'amplifier en même temps que le développement de l'interconnaissance entre PTCE français et dynamiques européennes comparables, notamment par le biais des programmes de mobilité Erasmus+.

### 4. Créer de meilleures connexions du dispositif de soutien des PTCE aux dispositifs d'accompagnement existants, notamment le Dispositif local d'accompagnement (DLA) ou les réseaux locaux des Tiers-lieux

On observe un manque d'articulation ou d'interconnaissance du dispositif de soutien des PTCE avec certains dispositifs existants. Il pourrait être pertinent de **mieux les connecter** au service des PTCE.

A titre d'exemple :

- ✓ les réseaux des Tiers-lieux mériteraient d'être mieux articuler avec les CRA ; (les PTCE comptent très souvent un ou plusieurs tiers-lieux en leur sein),
- ✓ une meilleure articulation avec le **Dispositif local d'accompagnement (DLA)** permettrait de mutualiser des ressources et **faire système**. On observe que, selon les données de l'Avise, le DLA accompagne peu les PTCE aujourd'hui et les chargé.e.s de mission DLA méconnaissent le dispositif de soutien des PTCE.

---

<sup>8</sup> Le rapport est accessible à cette adresse : <https://www.lelabo-ess.org/system/files/inline-files/ET0621205FRN.fr%20%282%29.pdf>

Plus largement, la montée en compétences des acteurs de l'accompagnement sur les questions de la coopération et la production de ressources permettraient d'accompagner indirectement le développement des PTCE et projets de coopération.

#### **5. Mieux reconnaître les PTCE en fonction de leur niveau de maturité (en création, émergent, existant) et poursuivre l'accompagnement et le suivi individuel des dynamiques de PTCE en création et émergentes**

L'AMI PTCE Phase 1 a été initialement créé pour favoriser l'identification de projets de PTCE émergents. L'évolution de 365% montre qu'il a pleinement répondu aux objectifs fixés

Cependant, aujourd'hui, certains PTCE ne se considèrent pas « en émergence » et ne se sentent ni reconnus ni légitimes pour intégrer le dispositif de soutien des PTCE.

Définir un **meilleur phasage** des PTCE en fonction de leur **niveau de maturité** permettrait à la fois de gagner en lisibilité, mais aussi d'identifier plus simplement les projets en création et émergents qui nécessiteraient **un appui renforcé** de la part des Cellules régionales d'animation (CRA).

## Annexe 1 - Composition des Cellules régionales d'animation (CRA)

	Normandie	Grand Est	Ile-de-France	Nouvelle Aquitaine	Bourgogne-Franche Comté	La Réunion	Hauts-de-France	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Auvergne-Rhône-Alpes	Occitanie	Centre-Val de Loire	Pays de la Loire	Bretagne	Guadeloupe	Représentation des typologies des membres de CRA
CRESS	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	14
Etat - DREETS	1	1	1		1	1		1	1	1	1	1	1	1	12
PTCE			1				3		2			3	1		10
Région		1	1	1	1	1	1			1		1	1	1	10
Réseau ESS - Coorace	1		1		1			1	1	1	1	1	1		9
Etat - SGAR	1	1	1	1			1	1		1	1				8
BDT	1	1				1		1		1		1			6
Acteur de la recherche				2					1			1			5
Réseau ESS locaux	1	2					1					3			7
Agence de développement local				1					1						2
ADEME				1								1			2
Réseau IAE							1					1			2
URSCOP				1									1		2
France active				1									1		2
Département														1	1
Etat - DRAAF							1								1
Etat - DRJSCS							1								1
Etat - DREAL							1								1
Nombre d'acteurs par CRA	6	7	6	9	4	4	12	5	7	6	4	14	7	4	

## Annexe 2 - Bilan

## Evènements d'animation et/ou de sensibilisation en présentiel

34 évènements présentiel d'animation et/ou de promotion des PTCE organisés

553 participations de 256 personnes dont 134 PTCE différents

Moyenne de 17 participants par évènement dont 8 PTCE

	Normandie	Grand Est	Ile-de-France	Nouvelle Aquitaine	Bourgogne-Franche Comté	La Réunion	Hauts-de-France	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Auvergne-Rhône-Alpes	Occitanie	Centre-Val de Loire	Pays de la Loire	Bretagne	Guadeloupe	Total	
Evènements présentiels	1	2	4	3	1	6	2	4	2	3	-	2	2	2	34	évènements organisés
Nombre total de participations	5	32	110	33	25	43	48	79	27	42	-	53	28	28	553	participations cumulées
Moyenne de participants par évènement	5	16	28	11	25	7	24	20	14	14	-	27	14	14	16,72	participants par évènement en moyenne
Moyenne de PTCE participants par évènement	5	10	13	11	-	3	12	5	7	8	-	21	7	5	8,147	PTCE par évènement en moyenne

## Webinaires thématiques

28 Webinaires thématiques organisés avec les CRA

487 participations de 380 personnes dont 149 PTCE différents

Moyenne de 19 participants par évènement dont 6 PTCE

	Normandie	Grand Est	Ile-de-France	Nouvelle Aquitaine	Bourgogne-Franche Comté	La Réunion	Hauts-de-France	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Auvergne-Rhône-Alpes	Occitanie	Centre-Val de Loire	Pays de la Loire	Bretagne	Guadeloupe	Total	
Evènements présentiels	1	2	4	3	1	6	2	4	2	3	-	2	2	2	34	évènements organisés
Nombre total de participations	5	32	110	33	25	43	48	79	27	42	-	53	28	28	553	participations cumulées
Moyenne de participants par évènement	5	16	28	11	25	7	24	20	14	14	-	27	14	14	16,72	participants par évènement en moyenne
Moyenne de PTCE participants par évènement	5	10	13	11	-	3	12	5	7	8	-	21	7	5	8,147	PTCE par évènement en moyenne

## Accompagnements de PTCE réalisés

86 accompagnements de PTCE réalisés

Essentiellement des diagnostics de besoins, réorientations et suivi des CRA

12/ 14 CRA accompagnent des projets de PTCE

	Normandie	Grand Est	Ile-de-France	Nouvelle Aquitaine	Bourgogne-Franche Comté	La Réunion	Hauts-de-France	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Auvergne-Rhône-Alpes	Occitanie	Centre-Val de Loire	Pays de la Loire	Bretagne	Guadeloupe	Total	
Nombre d'accompagnements réalisés auprès de PTCE	8	-	12	18	5	-	-	8	8	3	8	4	5	7	86	accompagnements de PTCE réalisés par les CRA